

## MODALITES D'INSCRIPTION

RENTREE UNIVERSITAIRE ET DEBUT DES COURS  
2 SEPTEMBRE 2024 – PRESENCE OBLIGATOIRE

### VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Uniquement en présentiel à la scolarité de la faculté au bureau des étudiants étrangers

**DATE LIMITE D'ARRIVEE : aucune inscription ne sera effectuée au-delà de cette date**

Voir l'accord préalable d'inscription

## PIECES A FOURNIR DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Une photo d'identité,
- Un acte de naissance en langue française – **attention : vérifier l'orthographe de vos nom, prénom et ville de naissance**
- Papier d'identité : **Etudiants Français ou de l'Union Européenne** : une photocopie de votre passeport – ou de votre carte nationale  
**Autre pays** : une photocopie de votre passeport – y compris le visa d'entrée
- Original de tous vos diplômes y compris votre baccalauréat + **traductions légalisées de l'ensemble des documents (y compris les cachets d'établissement)**
- Original de tous vos relevés de notes, par année universitaire, y compris au baccalauréat + **traductions légalisées de l'ensemble des documents (y compris les cachets d'établissement)**
- Attestation CVEC – Contribution Vie Etudiante et de Campus – [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)  
⇒ **ATTENTION : Sans ces documents nous ne pourrons pas procéder à votre inscription**

### LOGEMENT ETUDIANT

**A prévoir absolument avant votre arrivée**

**LA FACULTE NE GERE PAS LES LOGEMENTS ETUDIANTS**

Pour cela, il est donc nécessaire de vous adresser à :

**La Maison de l'Etudiant**

Espace Louvière

88000 EPINAL – France

Tél. : 03.29.64.14.40 – Fax : 03.29.82.27.04

### PRESENCE OBLIGATOIRE : Réunion de rentrée à compter du 2 septembre 2024

Il vous y sera communiqué votre emploi du temps et votre groupe de travail

**Date de votre rentrée** ➤ à consulter sur le site de la Faculté des Sciences et Technologies : <https://fst.univ-lorraine.fr/rentree-2024-2025>

## COUT DES ETUDES A PREVOIR A VOTRE ARRIVEE

Vous devrez vous acquitter de la CVEC ainsi que des droits d'inscription universitaire :

1. CVEC (100 euros) – Contribution Vie Etudiante et de Campus : [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)
- 2.

En application de la décision Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine en date du 07/11/2023, le montant des droits d'inscription différenciés pour 2024/2025 sera de :

- **Licence (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année, LP) : 2770 euros** – Aucune exonération ne sera possible la première année d'arrivée.